

La honte !

Lors du Conseil municipal du 28 mai, Julien Chambon a décidé de faire intervenir la police pour exclure le conseiller municipal Christophe Héraud (son ex 1er adjoint).

Le sujet : la 1ère délibération. Celle-ci limite le temps des questions orales des 39 élus à 30 minutes. Pour l'opposition (11 élus) qui porte régulièrement à la tribune vos sujets, cela revient à 2h30 par an : lecture de la question et réponse comprises !

Evidemment, nous avons tous réagi. Julien Chambon a fait la sourde oreille et pire, il est passé au vote sans attendre.

Peu après, la situation a pris une autre tournure. Ne supportant plus que nous demandions à être entendus et face à l'insistance de Christophe Héraud, qui souhaitait terminer sa prise de parole, Julien Chambon a sommé la police d'intervenir. Et cet élu d'opposition, qui s'était pourtant engagé à se taire... s'est fait sortir.

Au-delà de ce déplorable spectacle qui met à mal les promesses du Maire (être à l'écoute, faire de la co-construction, etc.), c'est une atteinte grave au droit d'expression des élus et surtout une bien piètre vision du rôle démocratique d'un conseil municipal ! M. Chambon veut faire taire ses opposants. Il faut dire qu'il lui est difficile d'entendre ce que nous mettons en débat : le mal-être des agents communaux, les nombreux départs dans ses directions, les promesses de campagne qui disparaissent, l'opacité des décisions municipales, les revirements de stratégie (plan de circulation, groupe scolaire...), etc. Tout cela est très inquiétant

Les élus du groupe ID Commune,

contact@idcommune.com

www.facebook.com/IDcommune